

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 2 SEPTEMBRE 2025

### Présents :

Mme AUBERT - POIGNOT Christel, Mr CUSEY Jean-Pierre, Mme EUVRARD Christine, M. JOBERT Yves, M. MARTIN Jacques, Mme METTETAL Isabelle, Mme MOUGENOT Oriane, Mme PRINCE Odile, M. SAVOYE Guy, Mr SAVOYE Jean-Marc.

### Secrétaire de séance :

Mme METTETAL Isabelle.

- Dans le cadre de la construction du bâtiment multi-services, la commune a déposé un dossier auprès du Trésor Public pour bénéficier du dispositif intitulé « rescrit fiscal ». Ce dispositif permet à des particuliers et à des entreprises qui feraient un don à la commune, pour aider au fonctionnement des différents services, de bénéficier des réductions d'impôts suivantes :

- 66% de réduction d'impôt pour les particuliers,
- 60% de réduction d'impôt pour les entreprises.

La validation de notre demande, par les services du Trésor Public, est une excellente nouvelle. En effet, ces autorisations sont délivrées au compte-goutte et cela constitue une preuve supplémentaire de la qualité du projet.

- Le repas républicain aura lieu cette année le dimanche 5 octobre, salle Simone Puget. Tous les habitants du village sont invités par le conseil municipal à un repas gratuit où seules les boissons sont vendues à petits prix. Il s'agit d'un moment de convivialité qui permet les échanges et les rencontres entre nouveaux et anciens habitants. Le bulletin d'inscription, au bas de ce compte rendu, sera à déposer en mairie avant le 22.09. A noter que la prime « Emeline » sera remise aux nouveaux bacheliers avant ce repas.
- Une demande d'achat des projecteurs de l'ancien stade de foot a été déposée en mairie. Le conseil émet un avis favorable et attend la proposition financière de l'acheteur.
- La préfecture du Jura nous informe que notre secteur se trouve toujours en alerte renforcée concernant les usages de l'eau. En conséquence, chaque usager doit respecter les mesures suivantes :
  - \* Arrosage des pelouses et espaces verts interdits de jour comme de nuit.
  - \* Remplissage des piscines interdit chez soi.
  - \* Arrosage des potagers interdit de 9h00 à 21h00.
  - \* Lavage des voitures interdit chez soi.
  - \* Lavage des façades, toitures et terrasses interdits.
- En prévision de l'ouverture du futur bâtiment multiservices, une commerciale de l'entreprise Vérisure est venue faire une présentation très complète des différents systèmes existants, qui permettront de sécuriser le bâtiment, ainsi que les matériels et produits qui s'y trouveront. Un devis sera envoyé afin de choisir la formule adaptée à nos attentes.
- Suite à la réunion publique du 2 juillet avec les représentantes de l'association nationale Bouge Ton Coq, il avait été convenu qu'une nouvelle rencontre aurait lieu entre les bénévoles, afin de décider des modalités de fonctionnement de la future épicerie participative. Cette réunion aura donc lieu le mercredi 17 septembre à 17h00, salle Simone Puget. Toutes les personnes souhaitant participer sont les bienvenues.
- La commune dispose désormais d'un site internet officiel. Vous pouvez le découvrir en allant sur Google et en tapant dans la barre de recherche : [neublans-abergement.com](http://neublans-abergement.com). Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions.
- Sur proposition de l'ONF et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que pour l'exercice 2025/2026, les affouages seront réalisés dans les parcelles suivantes : 1af, 2af, 21r. A l'unanimité, le conseil désigne comme garants de la bonne exploitation des bois messieurs Jacques Martin et Jean-Marc Savoye. Enfin, le conseil décide l'ajournement de l'exploitation des bois dans les parcelles 10a, 11a et 38a, pour le motif suivant : portefeuille de

coupes martelées déjà trop important.

- A l'unanimité le conseil décide l'effacement du poteau bois, en place actuellement à l'angle du passage protégé, face au bâtiment multiservices, pour des raisons de sécurité. Les câbles fibre, actuellement en aérien, seront enterrés.
  - Dans le cadre du programme national ponts, dont bénéficie le pont de l'étang du Meix, un appel d'offres a été lancé pour recruter l'équipe de maîtrise d'œuvre qui pilotera le recrutement du cabinet spécialisé qui déterminera les opérations de remise en état de ce pont.
  - Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.
  - Les premières journées historiques XVIIIème siècle, organisées par « Les Amis du Château de Neublans-Abergement », se tiendront les 18 et 19 octobre 2025 au château. Au programme : nombreuses animations, ateliers, reconstitution historique... Plus d'infos dans le prochain compte-rendu de conseil.
  - Dans le cadre des journées du patrimoine les 20 et 21 septembre, les visites commentées de l'église auront lieu aux horaires suivants : samedi : de 15h30 à 19h00 et dimanche de 9h00 à 19h00.
  - Le premier Rural Tour de la Région Bourgogne-Franche-Comté a commencé par notre commune le lundi 27 août à partir de 10h00. Eric Houlley, vice-président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a expliqué avoir choisi notre commune comme première étape sur le terrain, pour mettre en avant les projets de qualité émanant des communes rurales. A l'occasion de cette visite des élus régionaux, la commune a bénéficié de nombreux reportages dans la presse : France 3, Hebdo 39, RCF Jura, Radio Bresse et Le Progrès avec 2 articles.
- Le 12 septembre les caméras de France 3 seront à nouveau braquées sur notre village avec la venue de l'émission « Rendez-vous chez nous », pour évoquer les réalisations en faveur de l'environnement mises en place depuis 2020.
- La société Ranger nous informe qu'elle procédera à des prospections commerciales pour le compte d'ENGIE, entre le 04/09 et le 04/10 sur l'ensemble de notre commune.
  - L'assemblée générale de l'Association « Les Amis de Fil en Aiguille » aura lieu le 15 septembre 2025 à 17h00 dans le bâtiment de la mairie.

Le Maire, Guy SAVOYE

✂ -----

### ***Inscription au Repas Républicain du 5 Octobre 2025***

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfant (-12ans) : \_\_\_\_\_ Nombre d'adultes : \_\_\_\_\_